

2024/30/05/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 30 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud (arrivée à 21h04), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PHILIPPE Jean-Luc.

Absent(s) non excusé(s) : LE GRAND Mickaël

Procuration(s) : PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 22/05/2024  
Convocation affichée le : 24/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 25  
Procuration (s) : 1

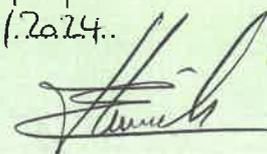
Reçu en Préfecture de VANNES le 10/06/2024

Publié ou notifié le 12/06/2024

Certifié exécutoire le 12/06/2024

A GOURIN, le 12/06/2024.

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**12- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2024**

- 1) Le conseil municipal invite le conseil municipal à délibérer sur la proposition de la commission des finances du 23 mai 2024 concernant l'attribution de subventions aux associations, subventions demandées hors délai, pour l'exercice 2024.
- 2) En raison d'une erreur matérielle, Monsieur le Maire propose d'apporter des corrections à la délibération du 15 avril 2024.

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée avec 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

- **ADOpte** la proposition de la commission des finances du 23 mai 2024 concernant l'attribution de subventions aux associations, subventions demandées hors délai, pour l'exercice 2024, telles que définies dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	Propositions 2024
ASSOCIATION POUR LA RENOVATION DE LA CHAPELLE ST GUENOLE	50,00 €
ASSOCIATION PETANQUE LOISIR	160,00 €
ASSOCIATION LES RUCHERS DU PAYS MORVAN	160,00 €
ASSOCIATION DES FEERIES DE GOURIN	160,00 €

- **DÉCIDE** d'apporter les corrections à la délibération N°2024/15/04/04, telles que proposées dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	Propositions 2024
GYM DES MONTAGNES NOIRES	393,00 €
GYM STEP GOURINOISE	306,00 €

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 30 mai 2024

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.